

FORTSCHWIHR Ancienne auberge

Une belle histoire va s'écrire

Une belle histoire est en train de s'écrire pour la commune de Fortschwihr, avec la signature d'une convention entre la commune et la Fondation du Patrimoine, dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne auberge (DNA du 30 juillet).



Pierre Wick, Jean-Paul Baum, Héléne Baumert et Jean-Philippe Strauel ont signé la convention qui les unit. PHOTOS DNA

Une quinzaine de personnes était réunie dans la salle communale afin d'assister à la signature de cette convention entre la commune et son maire Héléne Baumert, Jean-Paul Baum et Pierre Wick, délégués de la Fondation du Patrimoine, et Jean-Philippe Strauel président de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried.

« Une renaissance qui servira au dynamisme culturel »

Dans son mot d'accueil, Héléne Baumert a présenté le village qui, en 15 ans, est passé de huit à 26 associations et son besoin d'être ensemble, d'apprendre et de partager dans un lieu convivial. La commune privilégie le développement de la culture depuis 2001 avec de nombreux

manifestations: exposition annuelle d'art, partenariat avec les musées, moments de partage avec des auteurs, la fête du pissenlit et la journée citoyenne.

L'objectif de la commune est double, à savoir valoriser l'art et la culture, sauvegarder le patrimoine de Fortschwihr en y créant un lieu intergénérationnel dédié à la culture; ce sera une médiathèque pour commencer.

Un hommage a été rendu à André Wolgensinger, ancien maire décédé dont Héléne Baumert a pris la relève. Ce dernier souhaitait vivement ce développement culturel. Puis elle est revenue sur les nombreuses manifestations structurantes qui ponctuent la vie quotidienne des villageois. Elles ont toutes un même objectif: la culture et le partage du savoir et de la connaissance.

Jean-Paul Baum, délégué régional Alsace de la Fondation du Patrimoine, a assuré que cette dernière a été sensible à ce bâtiment qui a une valeur patrimoniale, et qui n'a pas subi les bombardements de la Poche de Colmar. De plus, la population est impliquée dans l'opération mais également la Société d'Histoire.

Une fois restauré, ce bien saura vivre; ce sera une « renaissance qui servira au dynamisme culturel de la commune ».

La Fondation du Patrimoine a été créée en 1996, c'est une « protection du petit patrimoine »; elle aide entre 30 et 40 projets par an. En 2016, les dons ont été supérieurs à 1 000 000 €, 400 000 € d'aides complémentaires ont été accordées. Ce sont autant de fonds injectés dans l'économie locale.

Pour Jean-Paul Baum, Fortschwihr rassemble toutes les conditions pour une belle réussite. Jean-Philippe Strauel a relevé que c'est une première pour la Société d'Histoire, d'être associée à une telle signature. Un inventaire photo a été réalisé. Il permettra de garder une trace de ce lieu tel qu'il a été avant réhabilitation. Un



La façade avant, avec les marques de l'ancienne grange démolie, de l'auberge.

article très complet est consacré à l'auberge dans la dernière édition de l'Annuaire 2017, rassemblant des photos anciennes et des nouvelles.

« Prudent et attentif à la sauvegarde du patrimoine »

Brigitte Klinkert, future présidente du conseil départemental, a souligné l'importance de cette signature et regretté qu'aucun crédit ne soit alloué pour ce genre de travaux. Une aide financière émanant du conseil départemental pourrait intervenir dans le cadre d'un projet culturel.

Elle a encore noté l'importance d'une telle signature, les nombreuses restaurations qui ont pu être réalisées et surtout que « malgré la conjoncture, les dons ne faiblissent pas ». « De telles opérations sont impor-

tantes pour la lecture et la culture qui sont la base pour éviter les échecs scolaires, c'est une excellente insertion sociale ».

Un rayonnement vers les communes voisines

Bernard Gerber, représentant le Grand Est, s'est dit « prudent et attentif à la sauvegarde du patrimoine », « bravo pour cette acquisition ! ». De plus, avoir la caution morale de la Fondation du Patrimoine est un excellent gage. Il a assuré que la Région offrira une aide, sans pouvoir en dire plus. C'est une belle opportunité d'offrir associative aux villageois.

Une plaquette, disponible en mairie, a été éditée. Elle présente l'ancienne auberge « Le cygne », avec des photos actuelles, et le projet du pôle culturel intergénérationnel qui devrait y voir le jour. Son objectif

est de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture avec un rayonnement vers les communes voisines.

Il est possible de faire un don, via la Fondation du Patrimoine qui se charge de les collecter. Les dons ouvrent droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %.

Après son intervention, Héléne Baumert a été la première à effectuer un don, espérant voir son geste se multiplier et ainsi réduire la note pour la commune. Des demandes de subvention ont été faites auprès de toutes les instances susceptibles de pouvoir alléger le montant final de la commune.

Le coût du projet est de 463 229 €. La signature s'est achevée par un pot qui a permis encore de partager et d'échanger sur le futur de cette belle auberge. ■

L'AGENDA

ANDOLSHEIM

Cinéma en plein air

► **SAMEDI 26 AOÛT** à 20h15, sur la place du village (à la salle des fêtes en cas de mauvais temps). Andolsheim invite petits et grands du village et environs à une séance de cinéma en plein air, avec la projection de *Papa ou maman* avec Marina Fois et Laurent Lafitte.

En première partie, il y aura la projection du film réalisé à l'occasion de la journée citoyenne 2017.

Entrée libre (apportez sièges ou fauteuils). Une buvette au profit du CCAS sera disponible.

GRUSSENHEIM

Fête patronale

► **DIMANCHE 10 SEPTEMBRE** aura lieu la fête patronale de la Ste-Croix. L'abbé Dominique Kress, curé de la communauté de paroisses, présidera la célébration eucharistique à 10h. Le repas paroissial suivra au Foyer de l'unité. Il débutera par un apéritif à midi. Au menu : cuisine

de poulet au riesling, knaepple maison, carottes, glace et café. Le prix du repas se monte à 20€ pour les adultes et 10€ pour les enfants, boissons non comprises.

Le produit de la journée sera destiné au fonctionnement de la paroisse. L'inscription doit se faire auprès de Marie-Anne Keusch-Blatz (7, rue d'Alsace) ou Jean-Marie Bosshard (19, rue des Houblons), avant le 3 septembre.

WIDENSOLEN

Gym volontaire

► **A PARTIR DU 4 SEPTEMBRE**, l'association de gymnastique volontaire de WidensoLEN reprend ses cours comme suit: lundi 4 septembre, gym'enfants (section maternelle + CP) de 17h30 à 18h30 avec Christine Murschel; mardi 5, gym'adultes de 9h45 à 11h avec Marie Ambiehl; jeudi 7, gym'adultes de 19h30 à 20h30 avec Sandrine Ferder. Rens.: au 0389715659 ou 0389715033 ou e-mail: gymloisirs68320@free.fr

ARTZENHEIM Le 6 septembre

Une marche gourmande avec les motards

Dimanche 6 septembre, les membres du Moto Club d'Artzenheim organisent leur marche gourmande, dans les environs du village.

LE CLUB, avec à sa tête Bruno Haumesser, propose de découvrir les environs du village, jusque sur le ban de Marckolsheim au cours d'une belle balade, avec des pauses gourmandes régulières.

Les départs se feront entre 10h et 13h30, depuis la salle des fêtes en direction du nord, au verger communal; derrière l'Ischert, l'apéritif avec brezel se servira par la forêt en direction de la digue de Tulla, que les marcheurs traverseront pour se rendre à l'étang Huser, où un moulin de légumes sera pro-



La marche gourmande des motards emmenent les participants dans la verdure ou encore au bord de l'eau pour de belles découvertes du ban communal. PHOTO DNA

posé. La marche se poursuivra vers le Bas-Rhin où, sur les bords de

l'étang Crylor, le plat de résistance sera dégusté. Poursuite de la marche vers un champ

des bords du Rhin pour le fromage; le dessert sera servi au point de départ, la salle des fêtes.

Tous les mets seront accompagnés d'un vin spécialement sélectionné pour un accord parfait et un vrai plaisir du palais. Pour les personnes souhaitant marcher avec d'autres qui ont déjà effectué les réservations, prière de préciser leurs noms lors de la réservation.

Le prix est de 32 € par adulte et 15 € par enfant de moins de 12 ans; les réservations sont à faire, accompagnées du paiement, à Moto Club d'Artzenheim - 1, rue du Père-Dahin - 68320 Artzenheim (date limite d'inscription 23 août). ■

► Contact et renseignements au 0645844441. Facebook : Marche Gourmande Artzenheim.